

## **Municipalité de Saint-Édouard**

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, tenue le 4 avril 2016 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, Montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents Madame la conseillère, Annie Lussier et Messieurs les conseillers, Gaétan Boulerice, Claude Poissant, Sylvain Seyer, Daniel Racette et Alain Poissant.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général adjoint et secrétaire- trésorier adjoint, Monsieur Carl Simard était présent la séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
  - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
  - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
  - 8.2 Autorisation à la directrice générale pour assister au congrès annuel de la COMAQ
  - 8.3 Autorisation au directeur général adjoint pour assister au congrès annuel de la COMAQ
  - 8.4 Nomination d'un pompier permanent à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard
  - 8.5 Nomination d'un pompier à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard
  - 8.6 Autorisation au maire et aux conseillers municipaux, messieurs Gaétan Boulerice et Daniel Racette pour assister à une soirée d'information en gestion municipale à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
  - 8.7 Autorisation aux employés des travaux publics, au directeur général adjoint, au maire et au conseiller municipal, Sylvain Seyer, de suivre la formation sans frais de Bitume Québec
  - 8.8 Approbation du nouveau logo de la municipalité
  - 8.9 Autorisation afin d'organiser un événement pour le lancement du logo et du site Web de la municipalité
  - 8.10 Nomination d'un auditeur externe pour l'exercice financier 2016 et d'un service conseil et de support fonctionnel
  - 8.11 Autorisation pour procéder à la location d'un camion multifonctionnel pour le Service de la sécurité incendie
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
  - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette
  - 9.2 Autorisation au Directeur du service de la sécurité incendie à participer à l'encan du Centre de services partagés du Québec
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
  - 10.2 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
  - 10.3 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant
  - 10.4 Autorisation à la directrice générale pour signer la convention de services entre le refuge A.M.R. et la municipalité de Saint-Édouard
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
  - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
  - 11.2 Autorisation pour procéder au balayage printanier des rues
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
  - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller, Monsieur Sylvain Seyer
  - 12.2 Commandite pour le Club d'Âge d'or de Saint-Édouard
  - 12.3 Appui au Club de curling de Lacolle dans les démarches d'obtention d'une subvention pour la rénovation de ses infrastructures

**13. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

- 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées-Le conseiller, Monsieur Alain Poissant
- 13.2 Transfert au surplus accumulé affecté à l'entretien et la réparation du réseau pour l'exercice financier 2016
- 13.3 Autorisation pour le nettoyage de la station de pompage de l'usine d'épuration
- 13.4 Avis de motion et dispense de lecture du règlement numéro 2016-276 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
- 13.5 Octroi d'un mandat pour la rédaction pour la rédaction et la représentation d'une demande d'exclusion auprès de la CPTAQ

**14. GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**

- 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère, Madame Annie Lussier

**15. GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

- 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – La conseillère, Madame Annie Lussier

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**17. VARIA**

**18. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**16-04-049 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 avril 2016.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

**Dépôt de la correspondance du mois**

**Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015**

- Le rapport est déposé par le secrétaire trésorier adjoint7

**16-04-050 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

**16-04-051 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale, en vertu du *règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire*, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 86 956,01 \$;

**ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2016-03** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	

# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	
-------------------	---	-------------------	--	--------	--

**16-04-052 Autorisation à la directrice générale pour assister au congrès annuel de la COMAQ**

**CONSIDÉRANT QUE** les 48es assises annuelles de la Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec auront lieu du 25 au 27 mai 2016 au coût de 934\$ (taxes incluses);

**CONSIDÉRANT QUE** la participation de la directrice générale à ce colloque est essentielle pour parfaire ces connaissances et son expertise dans tous les secteurs administratifs d'une municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la participation de la directrice générale au congrès annuel de la COMAQ et **QUE** toutes les dépenses encourues lui soient remboursées **ET** que ces dépenses soient payées à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

**16-04-053 Autorisation au directeur général adjoint pour assister au congrès annuel de la COMAQ**

**CONSIDÉRANT QUE** les 48es assises annuelles de la Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec auront lieu du 25 au 27 mai 2016 au coût de 934 \$ (taxes incluses);

**CONSIDÉRANT QUE** la participation du directeur général adjoint à ce colloque est essentielle pour parfaire ses connaissances et son expertise dans tous les secteurs administratifs d'une municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la participation du directeur général adjoint au congrès annuel de la COMAQ et **QUE** toutes les dépenses encourues lui soient remboursées **ET** que ces dépenses soient payées à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	P		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

**16-04-054 Nomination d'un pompier permanent à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard**

**CONSIDÉRANT** la résolution 16-02-026 quant à l'affichage du poste à l'interne;

**CONSIDÉRANT QUE** la direction générale a reçu une candidature;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du comité de sélection;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents; **D'EMBAUCHER** sous probation monsieur Sonny Sztuka comme pompier permanent à temps partiel;

**QU'UNE** période probatoire de 3 mois suivant l'embauche s'applique;

**QU'UNE** évaluation du rendement soit réalisée subséquemment à cette période de probation;

**ET QU'UNE** recommandation soit formulée au Conseil municipal afin de réaliser son embauche permanente ou non.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

**16-04-055 Nomination d'un pompier à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de la sécurité incendie a été réduit de deux (2) de ses employés à temps partiel;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur du Service de la sécurité incendie a fait l'affichage de postes;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulерice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents; **D'EMBAUCHER** sous probation monsieur Gabriel Laforce comme pompier à temps partiel conditionnellement:

- à la remise à la municipalité dans un délai raisonnable des documents suivants:
  - Le dossier de conduite à la SAAQ;
  - Le document de vérification des antécédents judiciaires;
  - Les attestations des formations pertinentes et nécessaires à l'emploi;
- à la réussite des tests physiques pertinents à l'emploi;

**QU'UNE** période probatoire de 6 mois, suivant l'embauche, s'applique **QU'À** tout moment, pendant la période de probation, il peut être mis fin au lien d'emploi par la municipalité **QU'AVANT** la fin de la période de 6 mois, une évaluation est réalisée par la municipalité afin de déterminer s'il y aura recommandation d'une embauche permanente ou pas au Conseil municipal.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulерice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

**16-04-056 Autorisation au maire et aux conseillers municipaux, messieurs Gaétan Boulерice et Daniel Racette pour assister à une soirée d'informations en gestion municipale à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)**

**CONSIDÉRANT QUE** le maire, monsieur Ronald Lécuyer et les conseillers municipaux, messieurs Gaétan Boulерice et Daniel Racette veulent parfaire leurs connaissances en milieu municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** la FQM offre deux (2) soirées d'information adaptés intitulées « Règlements discrétionnaires » et « Droits acquis »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** le maire, monsieur Ronald Lécuyer et les conseillers municipaux, messieurs Gaétan Boulерice et Daniel Racette, à assister à ces soirées d'informations au coût de 390,92 \$ taxes incluses, **QUE** les frais encourus leurs soient remboursés **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulерice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

**16-04-057 Autorisation aux employés des travaux publics, au directeur général adjoint, au maire et au conseiller municipal, Sylvain Seyer, de suivre la formation sans frais de Bitume Québec**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Édouard doit mieux s'outiller au niveau du choix des techniques d'entretien ou de réhabilitation du réseau routier;

**CONSIDÉRANT QUE** le Marché Municipal offrent gratuitement une formation Bitume Québec à Longueuil, le 13 avril 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** deux (2) employés des travaux publics, le directeur général adjoint, Carl Simard, le maire, Ronald Lécuyer et le conseiller municipal, Sylvain Seyer, suivront cette formation;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** deux (2) employés des travaux publics, le directeur général adjoint, Carl Simard, le maire, Ronald Lécuyer et le conseiller municipal, Sylvain Seyer, de suivre cette formation et ce, sans frais.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

#### **16-04-058 Approbation du nouveau logo de la municipalité**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité ne possède aucun logo municipal autre que les armoiries;

**CONSIDÉRANT QU'**il est préférable pour une municipalité d'établir et d'identifier clairement un nouveau logo municipal pour se représenter;

**CONSIDÉRANT QUE** l'identification d'un nouveau logo municipal favorise un sentiment d'appartenance des citoyens envers leur lieu de résidence;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité a été mis en place afin d'analyser les propositions;

**CONSIDÉRANT QU'**après plusieurs rencontres et discussion **ET QUE** le comité a présenté le nouveau logo à une session de travail au Conseil;

**II EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Annie Lussier, **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **d'APPROUVER** le choix du logo fait par le comité avec les explications suivantes : *Le visuel du logo est composé de la silhouette d'une maison, d'une église et de bâtiments de ferme. Des traits en pointe sont disposés pour ainsi former des sillons de culture, soit le paysage agricole de la municipalité. Ces bâtiments se retrouvent inclus par leur couleur aux lignes qui forment ensemble l'aspect rural de la municipalité. Au centre un trait bleu qui prend source parmi les sillons de terre : la rivière. Le logo propose un triangle à large base et doté d'une pointe droite et symétrique et suggère ainsi la rigueur, la justice et la force.* Le logo est celui-ci :



Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

#### **16-04-059 Autorisation afin d'organiser un évènement pour le lancement du logo et du site web de la municipalité**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à la création d'un logo et d'un site Web pour la municipalité;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'informer les citoyens sur la visibilité de ces deux (2) projets;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité voudrait organiser un événement promotionnel pour le lancement du logo et du site Web;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Daniel Racette, **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'APPROUVER** l'organisation d'un événement de lancement au centre communautaire;

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	P		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

#### **16-04-060 Nomination d'un auditeur externe pour l'exercice financier de 2016 et d'un service conseil et de support fonctionnel**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Édouard doit mandater une firme d'auditeurs externes pour la vérification de ses états financiers pour l'année 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale recommande l'embauche de la firme *Raymond Chabot Grand Thorton*, car elle considère que les services offerts par cette firme rencontrent les besoins particuliers de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'octroi de contrats de moins de 25 000 \$ se fait de gré à gré ;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents, **DE MANDATER** la firme Raymond Chabot Grand Thorton à titre d'auditeurs externes de la municipalité pour les états financiers de 2016 au montant de 7 500 \$ plus taxes et **QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	O		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

**16-04-061 Autorisation pour procéder à la location d'un camion multifonctionnel pour le Service de la sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de la sécurité incendie n'a pas de véhicule d'officier en charge;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur du Service de la sécurité incendie doit prendre son véhicule personnel pour se déplacer;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur du Service de la sécurité incendie et le directeur général adjoint ont évalué les différentes options d'achats versus location;

**CONSIDÉRANT QU'**il est plus avantageux d'opter pour une location;

**CONSIDÉRANT QUE** cette acquisition se fera de gré à gré et est conforme aux dispositions prévues dans le code municipal, chapitre C-27.1, il n'y aura pas d'appel d'offres;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la location d'un véhicule pour un montant situé entre 17 000 \$ et 23 000 \$ **ET QUE** cette dépense soit payée à même le surplus non affecté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	O		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

**GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**

**Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette**

- Monsieur Daniel Racette mentionne que la génératrice à l'usine d'épuration avait un problème lors du démarrage. Un entretien complet a été fait. Étant donné que la situation est aléatoire, il se peut que cela survienne encore.
- Monsieur Racette informe que pour la partie alimentation du système semblait avoir de bulles d'air. Quelques lignes à diesel ont été changées.
- Monsieur Racette mentionne que deux (2) fenêtres ont été brisées au Chalet des loisirs. Celles-ci sont remplacées. En évaluant la situation, il semble qu'une fois c'était du vandalisme et que l'autre fois ce soit un accident.
- On observe une baisse de la consommation d'électricité d'environ 30 % pour le centre communautaire et 50 % pour l'usine pour la période courante.
- Monsieur Racette mentionne également que le système de camera au Chalet des loisirs a été remis à zéro et qu'un nouveau mot de passe a été enregistré.

**16-04-062 Autorisation au Directeur du service de la sécurité incendie à participer à l'encan du Centre de services partagés du Québec**

**CONSIDÉRANT QUE** les besoins du département des travaux publics et du département du service de sécurité incendie ont été établis ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'évaluation des besoins des travaux publics a révélé que le véhicule identifié « Unité 1031 » est l'équipement idéal pour répondre aux besoins du département des travaux publics ;

**CONSIDÉRANT QUE** le véhicule identifié « Unité 1031 » est un équipement qui est actuellement appelé à être utilisé lors des interventions des premiers intervenants et qu'il n'est pas muni d'un approvisionnement en eau ;

**CONSIDÉRANT QUE** le véhicule approprié pour répondre aux besoins établis par le Directeur du service de sécurité incendie est un second camion incendie de type autopompe ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** le Directeur du service de sécurité incendie, Monsieur Jean-Luc Beaudin, à participer à l'encan du Centre de services partagés du Québec qui se déroulera le 9 avril 2016 et **À PROCÉDER** à la transaction requise pour et au nom de la municipalité de Saint-Édouard.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	#	Nom	Statut
# 1	Annie Lussier	O	# 5	Daniel Racette	O
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6	Alain Poissant	O
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
				ADOPTE A L'UNANIMITE	
				ADOPTE A LA MAJORITE	
				REJETE	

## GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

### Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice

- Monsieur Boulerice mentionne que tout va de mieux en mieux concernant le taux de réponse pour les interventions.
- Monsieur Boulerice informe que les formations ont permis de rassembler l'équipe et que l'intérêt pour le Service incendie augmente.

### Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice

- Monsieur Gaétan Boulerice mentionne qu'une réunion est en planification pour le mois d'avril. La date est à venir.

### Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant

- Suite aux bris au Chalet des loisirs, les policiers ont parlé que ce serait un dossier prioritaire des cadets, cet été. Volet sécurité routière.

### 16-04-063 Autorisation à la directrice générale pour signer la convention de services entre le refuge A.M.R. et la municipalité de Saint-Édouard

**CONSIDÉRANT QUE** notre entente de services avec le refuge A.M.R. pour la collecte des animaux se termine le 31 mars 2016 et que nous avons reçu une nouvelle offre de services pour la prochaine période s'échelonnant entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** les nouvelles règles légales provinciales nécessitent des installations plus grandes et plus adaptées pour les animaux, ce qui occasionnent de nouveaux frais à l'organisme ;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à une enquête interne, il a été révélé que le seul service disponible pour notre région est le refuge A.M.R.;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCEPTER** l'offre de services du refuge A.M.R. pour l'année 2016-2017; **D'AUTORISER** la directrice générale à signer le nouveau contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Édouard **ET QUE** les dépenses encourues pour ce service soit payées à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	#	Nom	Statut
# 1	Annie Lussier	O	# 5	Daniel Racette	O
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6	Alain Poissant	O
# 3	Claude Poissant	P	Maire :		
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
				ADOPTE A L'UNANIMITE	
				ADOPTE A LA MAJORITE	
				REJETE	

## GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

### Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer

- Monsieur Lécuyer mentionne que des travaux au fond du rang St-Georges sont prévus à la fin du dégel. En attendant les travaux post-dégel, la voie sera égalisée à plusieurs reprises au printemps afin de rendre le tout carrossable pour les usagers.
- Monsieur Lécuyer informe aussi qu'un travail de rechargement a été effectué sur la première partie du rang Saint-Georges.
- Monsieur Lécuyer informe que les travaux à venir sont sur la rue Cloutier au niveau du fossé.
- Monsieur le Maire mentionne aussi que le stationnement de l'Église est plein de trous qu'il faudra le réparer prioritairement.
- On mentionne aussi qu'il y a de la circulation de transport lourd de transit sur le rang des Sloan entre Sherrington et Saint-Édouard, ce qui est difficile pour la préservation du chemin. Il faudra s'en occuper en prévenant la Municipalité voisine afin de travailler sur une solution.

#### **16-04-064 Autorisation pour procéder au balayage printanier des rues**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit, comme à chaque année, octroyer un contrat pour le balayage des rues pour l'année 2016;

**CONSIÉRANT QUE** nous avons reçu les trois (3) soumissions suivantes :

Balaye Pro Inc.	75.00\$ / heure
Groupe Villeneuve Inc.	90.00\$ / heure
Les pavages Chenail	85.00\$ / heure
Les entreprises Clément Forcier	Ne soumissionnent pas
Multiroutes	Ne soumissionnent pas

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCORDER** le contrat pour le balayage des rues printanier pour l'année 2016 à Balaye Pro au coût de 75 \$ de l'heure plus taxes **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

#### **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**

**Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller, Monsieur Sylvain Seyer**

- Monsieur Seyer informe que le 22 avril prochain, le Comité des loisirs organise un souper bénéfique pour amasser des fonds pour la réalisation de la patinoire et demande l'aide des conseillers.
  - À cet effet, tous les élus ont tenu à ce que l'on souligne leur intérêt au Comité à fournir leur aide pour cet évènement.

#### **16-04-065 Commandite pour le Club Âge d'or de Saint-Édouard**

**CONSIDÉRANT QUE** le Club d'Âge d'or organise un spectacle musical nommé La Tournée du Bonheur, le samedi 11 juin 2016 à 20 h au centre communautaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le Club d'Âge d'or est à la recherche de commandite afin de pouvoir offrir cette activité aux citoyens de Saint-Édouard;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant de la commandite est versé directement à l'organisation de l'activité;

**CONSIDÉRANT QUE** l'implication de l'organisme est bénévole au sein de la communauté de St-Edouard;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sylvain Seyer, **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'OCTROYER** au Club d'Âge d'or de St-Edouard, une commandite de 86 \$ pour le spectacle musical nommé La Tournée du Bonheur. **QUE** la salle soit préparée par les employés municipaux soit de placer 200 chaises, l'installation de la scène et l'entretien ménager à la fin de l'évènement **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

#### **16-04-066 Appui au Club de curling de Lacolle dans les démarches d'obtention d'une subvention pour la rénovation de ses infrastructures**

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de curling de Lacolle existe depuis 1947;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a peu d'installations sportives dans la région;

**CONSIDÉRANT QUE** les clubs de curling les plus proches sont situés à plus de 40 minutes de route;

**CONSIDÉRANT QUE** celui-ci répond à un besoin d'épanouissement sportif pour les gens de 5 à 90 ans, que ce soit au niveau compétitif ou récréatif;

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de curling de Lacolle offre à tous ses membres, mais plus particulièrement à ses aînés, l'occasion de demeurer actifs tout au long de l'hiver en pratiquant un sport aussi stimulant qu'agréable;

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de curling de Lacolle compte 166 membres et accueille plus de 800 personnes chaque année soit pour le sport-études, les divers tournois, la ligue de la Rive-Sud ou la location de ses locaux;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Annie Lussier **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'APPUYER** le conseil d'administration du Club de curling de Lacolle dans ses démarches auprès du ministre des Sports et loisirs, pour l'obtention d'une subvention pour les rénovations de l'infrastructures du Club de curling de Lacolle.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

**GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**  
**Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées- Le conseiller, Monsieur Alain Poissant**

➤ Monsieur Alain Poissant mentionne que nous sommes en attente du dégel pour les réparations des regards.

**16-04-067 Transfert au surplus accumulé affecté à l'entretien et la réfection du réseau d'égout pour l'exercice financier 2016**

**CONSIDÉRANT QUE** le budget pour l'exercice financier 2016 a été adopté le 7 décembre 2015 résolution numéro 15-12-207;

**CONSIDÉRANT QUE** les dépenses budgétées pour l'entretien et la réfection du réseau d'égout sont au montant de 100 830 \$ et enregistré aux postes de grand-livre 02-415-00-000 à 02-415-00-681 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **QUE** tout montant non dépensé au 31 décembre 2016 aux postes budgétaires 02-415-00-000 à 02-415-00-681 soient transférés au surplus accumulé affecté à l'entretien et la réfection du réseau d'égout.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

**16-04-068 Autorisation pour le nettoyage de la station de pompage de l'usine d'épuration**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit effectuer le nettoyage de station de pompage deux (2) fois par année, soit au printemps et à l'automne ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entretien de la station de pompage permet un meilleur écoulement et un meilleur fonctionnement des composantes de l'usine d'épuration ;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu trois (3) soumissions pour effectuer les travaux de nettoyage biannuels :

	Veolia	Imperial Industriel Inc.	Traitement	Sanibert
Coût mai	1 975,00 \$	1 256,00 \$		980,00 \$
Coût novembre	1 975,00 \$	1 256,00 \$		920,00 \$
<b>Total avant taxes</b>	<b>3 950,00 \$</b>	<b>2 512,00 \$</b>		<b>1 900,00 \$</b>

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCORDER** le contrat pour le nettoyage de la station de pompage pour l'automne et pour le printemps à la compagnie Sanibert pour un coût total de 1 900,00\$ avant taxes **ET DE PAYER** cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

**16-04-069 Avis de motion et dispense de lecture du règlement numéro 2016-276 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Daniel Racette à l'effet qu'à une séance subséquente, le conseil considérera l'adoption avec dispense de lecture, du nouveau règlement numéro 2016-276 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux, et ce, conformément à la Loi;

**ET QUE** dispense de lecture soit faite lors de la présentation du règlement considérant qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du Conseil.

**16-04-070 Octroi d'un mandat pour la rédaction et la représentation d'une demande d'exclusion auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q)**

**CONSIDÉRANT QUE** le plan d'urbanisme numéro 2015-258 de la municipalité de Saint-Édouard délimite une zone de développement prioritaire;

**CONSIDÉRANT QUE** les objectifs énoncés dans le plan d'urbanisme numéro 2015-258 mentionnent la nécessité de mettre en valeur et de développer le noyau villageois;

**CONSIDÉRANT QUE** le secteur visé pour le développement du noyau villageois comporte un zonage agricole protégé, soit un zonage vert;

**CONSIDÉRANT QUE** le développement résidentiel ne peut se faire que sur une zone blanche;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 65 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, chapitre P-41.1 doit être respecté pour déposer un projet d'exclusion;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet d'exclusion nécessite une expertise en urbanisme pour être mené à terme;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme le *Groupe Accord* a déposé une soumission au montant de 3 500 \$ plus taxes sur une base forfaitaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'OCTROYER** le mandat au Groupe Accord pour la rédaction et la représentation pour la demande d'exclusion concernant la zone de quatre (4) hectares identifiée au plan d'urbanisme numéro 2015-258, **QUE** la facture soit acquittée à la firme retenue suivant la conclusion du dossier après les représentation de la C.P.T.A.Q. **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :			

**GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**

**Comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère, Madame Annie Lussier**

- Madame Annie Lussier mentionne qu'une rencontre avec Mylène a eu lieu concernant les activités à venir. Il y a un budget de 1 000 \$ de prévu pour ces activités. La bibliothèque prévoit donc en faire deux, soit une pour les enfants et une pour les adultes.
- Une activité en lien avec la généalogie sera peut être mise en place dans le cadre de la Fête des Patriotes.
- Madame Lussier informe aussi que 40 nouveaux livres ont été achetés.

**GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

**Responsable de la gestion des technologies de l'information - La conseillère, Madame Annie Lussier**

- Madame Annie Lussier mentionne que la conception du site Internet a été envoyée à la firme pour effectuer des tests en ligne. Le projet est avancé et ce, dans le respect des échéanciers prévus.

**16-04-071 Levée de l'assemblée**

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Claude Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE LEVER** la présente séance à 21 h 07.

<b>Vote des membres du conseil :</b>				<b>PROPOSEUR (P)</b>	<b>VOTE POUR (O)</b>
				<b>ABSENT (A)</b>	<b>VOTE CONTRE (N)</b>
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	<b>ADOpte A L'UNANIMITE</b>	
# 3 Claude Poissant	P	Maire :		<b>ADOpte A LA MAJORITE</b>	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		<b>REJETE</b>	

---

Ronald Lécuyer,  
maire

---

Carl Simard, B.Sc.Urb.  
directeur général adjoint et secrétaire-  
trésorier adjoint